

COMPTE-RENDU de REUNION

du CONSEIL MUNICIPAL du 29 février 2016

Étaient présents :

Messieurs René SCHULLER, Denis LESAIN, Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Aurélie BILLAUDEL, Mesdames Nathalie DUCROS, Kavita MORILLON, Messieurs Jean-Pierre PARJOIE, Ludovic PIGAULT, Madame Catherine SAUFFRIGNON, David Vert.

Absent excusé : Sébastien ROBIN

Secrétaire de séance : Madame Catherine SAUFFRIGNON

ORDRE DU JOUR :

1) BALADE FLEURIE :

Choix de 6 cartes postales anciennes qui seront agrandies et installées sur des panneaux le long de la balade fleurie :

- La mairie et la poste
- Entrée du village rue de Marne
- Rue de Marson
- l'Ecluse
- la route nationale avec l'usine de blanc de craie
- la place du village
- les séchoirs à craie.

Il subsiste encore un séchoir à craie qui pourrait être restauré en tant que Patrimoine de la Commune. Le Conseil autorise le Maire à prendre l'attache du propriétaire.

Suite à la destruction de la table de pique-nique de la fosse à l'orme, par une automobile, le Maire a porté plainte contre X.

2) TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC ET EFFACEMENT DE RESEAUX

Renforcement du réseau électrique à réaliser sur une partie de la Grande rue et toute la rue de Marne et rue de Marson.

Montant total des travaux : 130.000 € HT plus 21000 € pour effacement des réseaux de France télécom.

25 % du coût des candélabres est pris en charge par le SIEM. Le remplacement des candélabres, par des leds et la baisse de l'intensité de lumière la nuit occasionneront 50% d'économie sur la consommation d'électricité.

L'Etat a mis en place un fond d'aide à l'investissement pour des économies d'énergie. Les travaux pourraient peut-être bénéficier d'une aide financière de ce fond, une demande sera faite en ce sens.

3) TRAVAUX ANCIENNE ECOLE et SACRISTIE

L'Entreprise REVELLI de Vésigneul est retenue pour refaire la toiture (12000 Euros).

Un forage a été réalisé sur les fondations de la sacristie pour analyse du sol. Avant de réaliser des travaux empêchant le mur de la sacristie de se désolidariser de celui de l'église.

4) AMENAGEMENT DE CIRCULATION

Plusieurs plans sont proposés pour l'aménagement des entrées du village et de la rue de Châlons pour ralentir la circulation : installation de bandes rugueuses sur la chaussée, places de parking à cheval sur le trottoir, plantation d'arbustes sur le côté.

Le conseil est d'accord pour ces installations.

5) DELIBERATION avant vote budget

Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour l'achat du délaissé de la fosse à l'orme, la rampe d'escalier du cimetière et les plantations.

6) CONVENTION CDG MEDECINE

Délibération autorisant la convention avec le CDG pour les agents communaux.

7) SIDEP

- Le contrôle des bornes à incendie était effectué par le SDIS désormais il est à la charge des communes (la défense contre l'incendie est de la responsabilité du Maire) Le SIDEP Mont Louvet a fait effectuer les contrôle au tarif de 83 euros par bornes.

- Le prix de l'eau n'a pas changé par rapport à 2015 : 1,15 euro /m³.

8) ACHAT PARCELLE DE BOIS

Un propriétaire se propose de vendre à la Commune 72 ares de bois. Le Conseil donne un accord de principe dans l'attente de connaître le coût de l'acquisition.

9) AVIS SUR 1 EOLIENNE

Avis défavorable sur le remplacement d'une éolienne de 123 mètres par une autre de 180 mètres à 10 mètres de distance. Puissance doublée.

Situation : en face d'Omey.

Très forte densité d'éoliennes sur cette zone : 196 dans un rayon de 18 km.

10) POMPIERS

Il y a désormais 11 pompiers à la suite de 4 nouveaux recrutements. Première réunion prévue le dimanche 13 mars 2016.

11) CHAMPAGNE CEREALES-PASSERELLE

La passerelle appartenant à Champagne Céréales doit être déplacée pour permettre aux habitants de l'utiliser pour traverser la Moivre. Champagne Céréales propose de faire don de la passerelle à la Commune. Le coût de son déplacement est de l'ordre de 4 000 €. Le Maire propose de participer à hauteur de 50% aux travaux.

12) SALLE DES FETES

A la suite du contrôle demandé par la Commune des travaux de remise aux normes sont à effectuer :

- 2 portes à remplacer
- Batterie des alarmes à changer
- Blocs de secours à remplacer

13) Questions diverses

- Le devenir de l'Intercommunalité :

Réunion de la CDCI prévue le 7 mars 2016.

1ère solution : Rester seul,

2ème solution : seul avec ajout de Courtisols, Poix et Somme-Vesle.

- Nouveaux compteurs ERDF "Linky" :

Informations envoyées aux communes. Installation gratuite chez les particuliers mais abonnement payant.

- Site Internet de Saint Germain :

354 visites depuis janvier 2016. Il faut mettre des articles régulièrement pour faire vivre le site : www.mairie.saint-germain-la-ville.fr

- Déviation RN44

Déviation prévue jusqu'à Moncetz sera faite mi-2017.

- Devis COLAS pour réfection chemin des vergers et des usines : 6000 euros, un deuxième devis est demandé.

Clôture de la séance à 10 heures 30.

La secrétaire de séance,

Catherine SAUFFRIGNON

Le Maire,

R. Schuller